

## 6. Travail en équipe pluridisciplinaire

D'après la circulaire 2007-194 du 14 mai 2007 :

« Les trois dimensions contenues dans le nouvel intitulé des instituts, constituent les principes de base de l'intervention des ITEP : si la dimension thérapeutique au sens large est fondamentale pour mener à bien la démarche d'accompagnement de la personne visant à la structuration de sa personnalité, les dimensions éducatives et pédagogiques sont aussi indispensables pour mettre en œuvre une démarche soignante d'ensemble visant à amener les personnes à prendre conscience de leurs ressources, de leurs difficultés et à se mobiliser pour aller vers plus d'autonomie.

En s'appuyant sur les orientations du projet d'établissement, ces trois dimensions doivent se conjuguer pour permettre la réalisation du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) élaboré pour chaque enfant par l'équipe de l'ITEP. Ce projet personnalisé d'accompagnement répond notamment aux préconisations du projet personnalisé de scolarisation (PPS) élaboré en amont par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

La notion d'interdisciplinarité marque la nécessité de disposer de personnels aux formations et aux compétences diverses, en mesure de mener une intervention d'ensemble, globale, interactive, cohérente. Cette équipe peut dépasser les salariés de l'établissement et faire appel à des compétences externes. Chaque intervenant avec sa spécialité et sa compétence propre contribuera à créer et entretenir au sein des ITEP l'accès de chaque jeune à la démarche de restructuration psychique et d'accès à la socialisation. »

### Le pôle thérapeutique :

Il peut être constitué de médecin, infirmier, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute, orthophoniste, etc.

### Le pôle éducatif :

Il peut être constitué d'éducateurs spécialisés ou moniteurs éducateurs ; éducateurs techniques spécialisés, etc.

Au quotidien, l'enseignant est amené à travailler étroitement avec les éducateurs. En effet, dans la dimension éducative de la prise en charge, il y a un volet accompagnement à la scolarité. Cette collaboration peut se concrétiser par un accompagnement éducatif au sein de la classe (au sein de l'UE, en classe externalisée ou en inclusion).

D'autres professionnels peuvent intervenir dans un ITEP : assistant social, conseiller en insertion professionnelle, etc.

Afin de suivre la mise en œuvre du Projet d'Accompagnement de chaque élève, des réunions régulières sont organisées par le chef de service.